



N°

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION
A retourner à : Direction Diocésaine des Pèlerinages de Saint Denis
6 avenue Pasteur BP 94 - 93141 BONDY CEDEX- FRANCE
01 41 55 14 87 ou 06 30 07 70 41
pelerinages@saint-denis.catholique.fr
N° SIRET 78562081600385 - Certificat Immatriculation Atout France IM093170005
contrat responsabilité civile professionnelle N°20840000579687 - Garantie financière Atradius n°378266



Pèlerinage diocésain à LOURDES du 27 mai au 1^{er} juin 2025
(soit 4 jours et 3 nuits sur place)

Date limite d'inscription : 23 mars 2025

Pèlerin

M Mme
Préciser si vous êtes Père Frère Sœur Séminariste Diacre
Nom en majuscules :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° Téléphone fixe : N° Téléphone portable :
E-mail :@.....
Date de naissance/...../.....
Paroisse :

Personne hors pèlerinage à contacter en cas d'urgence durant le séjour (à compléter obligatoirement)

Nom, Prénom et lien de parenté avec le pèlerin:
Téléphone portable ou Téléphone fixe :

Formalité : ne pas oublier de prendre avec vous votre carte d'identité ou passeport et votre carte vitale.

Moyens de transport

Acheminement de nuit aller et retour en autocar grand tourisme géré par les transports Viabus.
Les horaires de convocation vous seront donnés par courrier ou courriel (premier horaire aux environs de 20 h 00). L'arrivée à Lourdes est prévue le 28 mai au matin vers 8 h.
Le retour se fera dans les mêmes conditions avec un départ de Lourdes vers 20 h 00 (après avoir pris le repas à Lourdes) pour une arrivée prévue dans le diocèse vers 7 h 30 le 1er juin.
Vous souhaitez prendre le car le 27 mai au départ de : (Cocher la case souhaitée)
 Bondy Gagny Aulnay Saint Denis

Hébergement

Le service réserve l'hébergement en hôtel en pension complète du 28 mai (petit déjeuner) au 31 mai (repas du soir). Pour les nuits et repas supplémentaires il vous faudra prendre contact et régler directement l'hôtel.

Je désire partager ma chambre avec NomPrénom.....
Pour les couples préciser : Chambre à 2 lits ou chambre lit couple

A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée. En cas d'impossibilité de trouver un(e) co-chambriste, un supplément chambre individuelle pourra m'être demandé.

Je désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec un supplément de 90 €

Restauration

En fonction de l'hôtel vous serez servi à table ou vous aurez un self. A chaque repas vous sera proposé entrée, plat, dessert, pain et eau plate.

Participation

Le service diocésain des pèlerinages vous propose un programme. Toute initiative prise en dehors de ce programme et à l'insu du directeur des Pèlerinages ne sera pas couverte par notre assurance.

La participation pour une personne comprend la pension complète, la taxe de séjour comprise (du petit déjeuner du 28 mai au repas du soir du 31 mai), le livret du pèlerin, le foulard, les frais de participation aux sanctuaires, l'assurance.

La participation ne comprend pas : L'acheminement aller-retour domicile-point de rendez-vous du car, le repas du soir le 27 mai, les quêtes, les boissons à table, café, et les dépenses à caractère personnel)

Formule	Prix (3 nuits)	montant
Frais d'inscription (organisation, assurances, participation obligatoire au Sanctuaire, livret d'animation...)		15 €
Transport en Car (aller-retour) ⁽¹⁾	170 €€
Hébergement en pension complète en chambre double ⁽²⁾		
• Enfant 0 à 1,99 ans partageant la chambre avec 2 adultes ⁽³⁾	Gratuit	0 €
• Enfant 2 à 5,99 ans partageant la chambre avec 2 adultes	105 € €
• Enfant 6 à 10,99 ans partageant la chambre avec 2 adultes	147 € €
• Adulte	230 € €
• Couple	410 € €
Supplément chambre seule	90 € €
TOTAL	 €

(1) Attention il n'y aura pas d'arrêt pique-nique pour le repas du mardi soir 27 mai (Pensez à manger avant de partir)

(2) Les pèlerins qui choisissent de se rendre à Lourdes par leurs propres moyens sont considérés comme membres du pèlerinage du 28 mai matin au 31 mai soir.

(3) les parents des enfants de - 2 ans se chargent de la nourriture de leurs enfants pour la durée du pèle

Règlement à l'ordre de ADSD Service des Pèlerinages

Chèques, Espèces, Virements et Règlements par Chèques Vacances acceptés.

Tous les chèques sont à donner en une seule fois avec votre bulletin d'inscription, datés du jour où vous les rédigez. Un acompte de **50 €** ou **90 €** (pèlerin en chambre seule) sera encaissé de suite.

Le solde doit être réglé pour **le 27 mai 2025** et peut être réparti en plusieurs chèques qui seront encaissés le 5, 15 ou 25 du mois en fonction de la date que vous aurez marquée au-dos des chèques.

Si vous réglez par virement : compte ADSD service pèlerinage, CIC:

IBAN :FR76 3006 6109 3100 0102 2915 567

BIC : CMCIFRPP

Référence à rappeler : Lourdes 2025 + Nom

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues.

Participation au titre de la solidarité :

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien ; les dons permettent à des personnes jeunes, démunies, aux prêtres et aux religieuses de participer au pèlerinage. **Vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de ADSD.**

66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (exemple : un don de 20€- 66% soit 13 € : le coût pour le donateur est de 7€). Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal. Merci pour eux.

Santé

Je déclare que mon état de santé est compatible avec ma participation au pèlerinage, que je peux me déplacer et marcher de façon autonome (8 km par jour). En cas de doute, je consulterai mon médecin.

Nous vous remercions de nous préciser sur une feuille que vous joindrez à ce bulletin, si vous avez **un problème particulier de santé** (malvoyance, surdité, allergies, traitement particulier...). Ces informations resteront confidentielles et seront conservées durant un an.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription, merci de fournir un certificat médical daté certifiant le caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu la dite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je participe pour la première fois au pèlerinage à Lourdes

Oui Non

A cocher obligatoirement.

Je déclare avoir pris connaissance avant la conclusion de la présente inscription :

- du programme de l'organisateur,
- des conditions générales et particulières de participation, du contrat d'assurance

Ces documents sont consultables sur le site :

<https://saint-denis.catholique.fr/besoin-dinformation-je-recherche/un-pelerinage>

Je m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage.

**Une réunion préparatoire aura lieu le samedi 17 mai 2025 de 9h30 à 12h30
(lieu à préciser)**

Fait le ____/____/202____ à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé bon pour accord »

Autorisation pour le traitement des données (Règlement Général sur la Protection des Données)

J'autorise le service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Saint Denis sis 6 av Pasteur à Bondy à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service des pèlerinages selon les modalités suivantes :

- enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse
- correspondances avec les personnes inscrites aux pèlerinages
- suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration),
- invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service diocésain des pèlerinages.

Le responsable de traitement est Madame Donze Chantal, directrice du service diocésain des pèlerinages.

La durée de conservation des données n'excèdera pas la durée nécessaire aux finalités suivantes:

- inscription à un pèlerinage : les données nécessaires au traitement de votre inscription seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat,
- gestion de la relation commerciale : les données seront conservées pendant 3 ans.

Les destinataires des données

- . Le service des pèlerinages du diocèse de Saint Denis
- . Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (prestataires transports, hébergements, restauration)
- . L'association diocésaine de Saint Denis
- . Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de St Denis à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage et

l'Association Diocésaine de Saint Denis à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux

Si vous ne le souhaitez pas, cocher ici :

Conformément à la législation en vigueur (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à M. Dupuis 6 av Pasteur - BP 94 93141 Bondy. Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

Droit à l'image

Dans le cadre du pèlerinage diocésain de Lourdes organisé par le diocèse de Saint Denis, j'autorise ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Saint Denis et l'utilisation des images et enregistrements sonores réalisés pour leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation ci-après désignés :

Newsletter, Page Facebook (<https://www.facebook.com/diocese.de.saint.denis/>), etc ...

Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage de Lourdes.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre prénom, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adoptés en tout ou partie par le diocèse de Saint Denis, à titre gracieux.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 2 ans.

Oui Non

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Saint Denis à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseignés sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Saint Denis et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du service diocésain des pèlerinages sis 6 av Pasteur à Bondy.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse de Saint Denis à l'adresse suivante : 6 av Pasteur BP 94 93141 Bondy.

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.(www.cnil.fr ou par courrier postal :CNIL, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07)

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Saint Denis contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Je soussigné(e) (nom et prénom)
déclare avoir plus de 18 ans et être compétent(e) à signer ce formulaire, avoir lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à

Le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour accord »

Partie réservée au service :

Date de réception

Règlement par chèque

N°	Banque	Montant	Date d'encaissement
N°	Banque	Montant	Date d'encaissement
N°	Banque	Montant	Date d'encaissement
N°	Banque	Montant	Date d'encaissement

Règlement en espèces

Montant	Date du versement

Règlement par Virement

Montant	Date du virement

Règlement par Chèques Vacances

Montant